

RCS : CHALONS EN CHAMPAGNE

Code greffe : 5101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00017

Numéro SIREN : 451 520 498

Nom ou dénomination : 3 BC

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2019 sous le numéro de dépôt 2211

ENREGISTRE

3 BC

LE 24 OCT. 2019

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 24, rue de Chalons
51240 ST GERMAIN LA VILLE

451 520 498 RCS CHALONS EN CHAMPAGNE

Au Greffe du tribunal de Commerce
De Chalons en Champagne
Sous le N° 9003941
Le Greffier



DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 26 SEPTEMBRE 2019

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 455 572,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	455 572,44 euros
A titre de dividende global à l'associé unique Soit 1 500,00 euros par part	150 000,00 euros
Le solde	-----
En totalité au compte "autres réserves".	305 572,44 euros

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} octobre 2019.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,

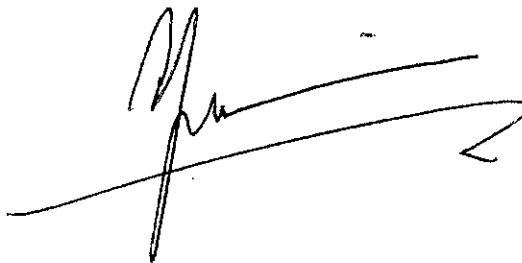
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que le dividende distribué au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercices	Montant des dividendes (euros)	Dividendes par part sociale (euros)
31 mars 2016	/	/
31 mars 2017	/	/
31 mars 2018 ⁽¹⁾	150 000,00	1 500,00

⁽¹⁾ En application de l'obligation d'information définie aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé que la distribution au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 était éligible à l'abattement de 40% bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au paragraphe 3-2° de l'article 158 du Code général des impôts.

Certifié conforme
La Gérance

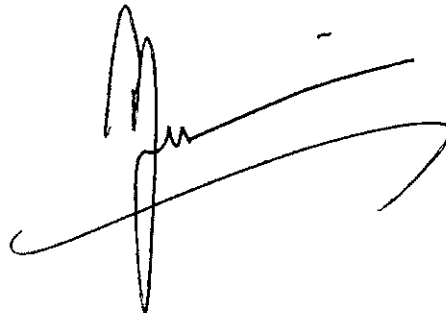


3 BC

**24 rue de Châlons
51240 SAINT GERMAIN LA VILLE**

COMPTES ANNUELS
Période du 01/04/2018 au 31/03/2019

CERTIFIÉ CONFORME



BILAN ACTIF

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ACTIF	au 31/03/19			% de l'actif	Bilan N-1 au 31/03/18	% de l'actif
	Brut	Amorts / dépréciations	Net			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	536.18	536.18				
Immobilisations incorporelles en cours						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage						
Autres immobilisations corporelles	21 449.29	17 656.48	3 792.81		6 010.65	
Immobilisations corporelles en cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				43 %		49 %
Participations et créances rattachées	1 500 559.00		1 500 559.00		1 499 559.00	
Prêts et autres immobilisations financières	1 110.00		1 110.00		1 110.00	
AVANCES ET ACOMPTES SUR IMMOBILISATIONS						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 523 654.47	18 192.66	1 505 461.81	43 %	1 506 679.65	49 %
STOCKS ET EN-COURS						
Approvisionnements et matières premières						
Marchandises						
Produits finis						
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES						
CRÉANCES (3)				17 %		24 %
Clients et comptes rattachés	356 067.36		356 067.36		298 467.36	
État TVA - autres taxes	379.62		379.62		282.74	
Associés	240 000.00		240 000.00		441 000.00	
Autres créances					5 471.00	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	480 000.00		480 000.00	14 %	545 000.00	18 %
DISPONIBILITÉS				26 %		9 %
Banque - CCP	913 014.68		913 014.68		277 137.32	
Caisse	7.79		7.79		7.79	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 567.10		1 567.10		1 329.76	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 991 036.55		1 991 036.55	57 %	1 568 695.97	51 %
<i>Charges à répartir</i>						
<i>Primes de remboursement</i>						
<i>Ecart de conversion actif</i>						
TOTAL DE L'ACTIF	3 514 691.02	18 192.66	3 496 498.36	100 %	3 075 375.62	100 %

(1) Dont droit de bail

(2) Dont à moins d'un an (nette)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé

Groupe

N

N-1

N-2

1 528 875.11

1 055 997.86

BILAN PASSIF

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

PASSIF	Au 31/03/19	% du passif	Bilan N-1 au 31/03/18	% du passif
Capital	1 000.00		1 000.00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écart de réévaluation				
Réserves	2 798 062.30		2 614 464.80	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	455 572.44	13 %	333 597.50	11 %
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 254 634.74	93 %	2 949 062.30	96 %
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS				
DETTES FINANCIÈRES		1 %		2 %
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)				
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	29.08		29.39	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	19 702.18		54 615.21	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		6 %		2 %
Fournisseurs et comptes rattachés	7 792.24		4 456.98	
Etat TVA - autres taxes	69 387.00		61 174.00	
Autres dettes fiscales et sociales	15 036.12		6 037.74	
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	129 917.00			
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE				
TOTAL DES DETTES (1)	241 863.62	7 %	126 313.32	4 %
Écarts de conversion passif				
TOTAL DU PASSIF	3 496 498.36	100 %	3 075 375.62	100 %
(1) Dont à plus d'un an			0.32	
(1) Dont à moins d'un an	241 863.62		126 313.00	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				
Taux d'endettement = Dettes totales / actif	Groupe	N	N-1	N-2
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an		6.92	4.11	5.61
		823.21	1 241.9	811.96

ANNEXE COMPTABLE

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE			NA
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O		NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			NA
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	O		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	O		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			NA
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			NA
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			NA
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
COMMENTAIRE			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/03/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle n'est pas prise en compte à la vue de son incertitude.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- MATÉRIELS INFORMATIQUE

3-5 ans

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Immobilisations financières**Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2019, le CICE s'élève à 1 523€.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	536		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport	14 103		
		Matériel de bureau & info., mobilier	7 347		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
TOTAL III		21 449			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 499 559		1 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 110		
	TOTAL IV		1 500 669		1 000
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 522 654		1 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'étbs, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			536	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
	Inst.tech., mat. outillage indus.	Ins. gal. agen. amé. cons				
		Ins. gal. agen. amé. div.				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			14 103	
		Mat.bureau, info., mob.			7 347	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			21 449	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				1 500 559	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 110	
			TOTAL IV			1 501 669
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			1 523 654	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	536			536
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	8 400	1 910		10 310
	Matériel de transport	7 039	308		7 347
	Mat. bureau et informatique, mob.				
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		15 439	2 218		17 656
TOTAL GENERAL		15 975	2 218		18 193

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
Immob. incorporelles	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outill.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
Immo. corpor.	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
DYBE - 0 AV CHARLES DE GAULLE 51510 FAGNIERES - 419	37 000	1 000 480	100,00	438 084
MMH - 0 6 RUE ANNE JOSEPH DE MERICOURT 51000 CHAL	1 000		100,00	25 932
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Informations financières (5) Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du et détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3) 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société) DYBE - 0 AV CHARLES DE GAULLE 51510 FAGNIERES - 419101373 MMH - 0 6 RUE ANNE JOSEPH DE MERICOURT 51000 CHALON EN CHAMPAGNE - 832175590 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société) B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au § A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au § A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères	37 000	1 000 480	100.00	1 499 559	1 499 559			1 730 741	438 084	
	1 000		100.00	1 000	1 000			2 449 147	25 932	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT - CRÉANCES

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 110		1 110
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	356 067	356 067	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	380	380	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	240 000	240 000	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	1 567	1 567	
	TOTAUX	599 124	598 014	1 110
Renvois (1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

ENTREPRISES LIÉES

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	1 500 559	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations	1 500 559	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances		
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total des dettes		

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 567
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 567

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	264 000
Autres créances	
Disponibilités	13 200
TOTAL	277 200

CAPITAUX PROPRES

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100.00	10.00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		333 598
Prélèvements sur les réserves		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		333 598
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	183 598
Dividendes		150 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		
TOTAL DES AFFECTATIONS		333 598

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	29	29		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		7 792	7 792		
Personnel & comptes rattachés		4 153	4 153		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		1 237	1 237		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	9 335	9 335		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	69 387	69 387		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	311	311		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		149 619	149 619		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		241 864	241 864		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	717
Dettes fiscales et sociales	3 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 299

CI COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/03/2019, le CICE s'élève à 1 523 €.

Le CICE intégré dans les comptes de cet exercice n'a pas fait l'objet d'une affectation ou d'une utilisation ciblée et précise.

Il est et sera utilisé, joint aux autres ressources financières de l'entreprise, afin de faciliter la satisfaction des différents besoins de financements dans le cadre de notre fonctionnement : investissements, besoin en fond de roulement, remboursement de dettes, formation, éventuellement évolution des salaires, et plus généralement tous besoins financiers résultant de notre activité

ENGAGEMENTS

Du 01/04/2018 au 31/03/2019

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.